

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 79 (1952)  
**Heft:** 8

**Artikel:** La Broye vue par un peintre de "chez nous"  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-228205>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## MOTS CROISÉS

### Résultats du concours de mars

Un de nos concurrents nous écrit :

« Voici la grille de mots croisés. L'administration du *Conteur* ne pourrait-elle pas créer une « assurance-vie » destinée aux parents des personnes qui ont le malheur de faire ses mots-croisés et qui doivent sûrement en perdre la santé, si ce n'est pas la raison »...

Signé : Georges Rieben.

Le « Crazet » va un peu fort en l'occurrence ! En tout cas, la direction du *Conteur*, pressentie, se refuse à endosser la responsabilité d'un affaissement de la « matière grise » de nos lauréats. Elle estime, au contraire, que pour un être normalement constitué, c'est là un exercice salutaire et une gymnastique cérébrale qui, à elle seule, paie largement ceux qui s'y adonnent en enrichissant leur vocabulaire...

Mme Matter, que le sort ne favorise décidément pas, nous fournit le témoignage qu'après avoir réussi son mots-croisés, il lui reste une grande souplesse d'esprit pour « pondre » le *Rondeau* que voici :

*Depuis que l'on croise des mots  
Imaginés par Sieur Elophe,  
On a du cran et de l'étoffe,  
Chaque mois, on devient moins sot.  
Il attache mieux le grelot  
Et, bravement, on philosophie.  
Depuis que l'on croise des mots  
Imaginés par Sieur Elophe.  
Ça ne va pas toujours au trot,  
Ça risque fort la catastrophe.  
Quelquefois même, on apostrophe  
Ces définitions pour bachot  
Depuis que l'on croise des mots...*

Non, chère Mlle Nelly Giraud (ou Giroud), 2 av. d'Echallens, la promptitude des réponses n'entre pas en ligne de compte : laissez cela à la « Radio » pour ses concours, ce qui lui donne d'ailleurs pas mal de fil à retordre...

Voici la liste des douze gagnants du concours de mars :

*Mme M. Ginier, négociante, Le Sépey.  
M. Jacques Martin, av. Gare 10, Rolle.  
Mme Jeanne Corboz, av. Vinet 22, Lausanne.  
M. Jean Landry, Aubépines 37, Lausanne.  
Mme Goumaz, Fauconnières 8, Lausanne.  
Mlle Nelly Giraud, av. d'Echallens 2, Lausanne.  
M. Alf. Chambaz, av. St-Paul 12, Lausanne.  
M. R. Badoux, instituteur, Lovatens.  
M. Durniat, « La Cité », Col des Mosses.  
M. L. Ballenegger, fourreur, av. Georgette 8, Lausanne.  
M. J. Candaux, pasteur, Prilly.  
M. Jacques Faucherre, méd.-dent., Moudon.*

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 30 avril 1952, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'*Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne*.

### LA BROYE

#### vue par un peintre de « chez nous »

*Du 3 au 18 mai, le peintre Ernest Becker exposera à la « Galerie d'art Roth », place de la Riponne 4, un nombre important de paysages de la vallée de la Broye de sa source à la Sauge.*

**Comestibles**

Escaliers du  
Lumen 22  
Tél. 22 21 71



**YVERDON**

**Un relais  
Le Buffet**

**A. MALHERBE-HAYWARD**  
Téléphone (024) 23109